

# Vauby



**Bulletin Municipal  
2016**

A  
U  
V  
R  
A  
I  
N  
O  
R  
M  
A  
N  
D



Michaël WAHL - Maître Restaurateur  
14, rue Armand Gasté - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 90 99  
[www.auvrainormand.com](http://www.auvrainormand.com)

## Bocage Bureautique

TA  
CASIO  
CANON  
BROTHER...

Imprimante, copieur, fax, mobilier de bureau, sièges, armoires, caisse enregistreuse, consommables (toutes marques), SAV, dépannage sur site pour tout type de matériel, journée continue.

06 31 52 59 47 - Tél/fax 02 31 09 20 55  
Porte de Cotigny - 14380 Saint-Sever  
[bocage.bureautique@nordnet.fr](mailto:bocage.bureautique@nordnet.fr)

## Travaux Publics & Carrières



Une approche environnementale  
sur tous les chantiers

Exploitation de Carrières :

Montigny (50) | Le Grand Celland (50)  
"Le moulinet" | "La Horique"  
02 33 48 35 50 | 02 33 48 18 38

**LTP Loisel S.A**

La Tourelle  
50370 Brécey  
Tél: 02 33 48 71 55 / Fax: 02 33 60 63 58  
e-mail : [ltp@tp-brecey.fr](mailto:ltp@tp-brecey.fr)

Terrassement / Enrochement /  
Ouvrages d'Art / Assainissement EU EP /  
Voirie / Goudronnage / Enrobés /  
Démolition Dépollution /  
Retrait Amiante



ALARMES - VIDÉO SURVEILLANCE  
PORTAILS ET PORTES DE GARAGE  
AUTOMATISME - TÉLÉPHONIE



Av. de Bischwiller - VIRE 48, rue de Vaucelles - CAEN  
02 31 68 95 00 02 31 85 27 62

Site : [www.quesnee.com](http://www.quesnee.com)

## Ambulances LARSOUNER



66, Rue André HALBOUT - 14500 VIRE " La Bastille " - 14350 CAMPEAUX  
☎ 02 31 68 07 93 ☎ 02 31 68 78 85  
Entreprise agréée pour transport de corps avant mise en bière - Entreprise Agréée n° P 159



**Christophe Adam**

tél. 02 31 68 01 44  
fax 02 31 67 62 17

11, rue du Onze-Novembre  
14500 VIRE

DU MARDI AU SAMEDI  
8 h à 12 h - 14 h à 19 h  
FERMÉ LE LUNDI

voyages  
**Robert** Groupe  
BELLIER VOYAGES

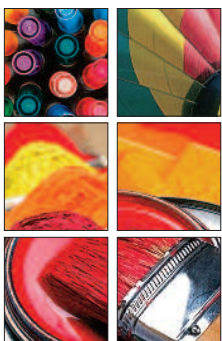
**DÉPLACEMENTS - VOYAGES ORGANISÉS**

6, Place Colonel Candau - 14410 VASSY

Tél. 02 31 68 51 12 - Fax 02 31 67 58 28

[voyages.robert@wanadoo.fr](mailto:voyages.robert@wanadoo.fr)

Succursale : 18, Place de la Gare - 14500 VIRE - Tél. 02 31 68 00 50



Sarl **Leprovo**st

Décoration

Enduit à relief décoratif  
Papiers Peints - Peinture  
Revêtements de sols

Ravalements

Peintures façades  
Isolation thermique  
par l'extérieur

Place de la Gare - 14350 La Graverie  
Tél. 02 31 68 20 36 - [sarl-leprovost@wanadoo.fr](mailto:sarl-leprovost@wanadoo.fr)

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
OUEST

ÉTABLISSEMENT BASSE NORMANDIE

Z.I. Est - Rue de l'Artisanat  
**14500 VIRE**

☎ 02 31 67 15 99 - Fax 02 31 68 17 36

## SOMMAIRE

P 1	Le mot du maire
P 2	Horaires mairie - Employés communaux - Loi NOTRe
P 3	État civil
P 4-5	Le budget
P 6-7	Rétrospective de la vie communale
P 8-9	Travaux effectués et en cours
P 10	Les maisons fleuries et potagers
P 11	Assistants maternelles - REPAM
P 12	École maternelle Arthur Papworth
P 13	École primaire Hugues Aufray - CCAS
P 14	Présence verte
P 15	Le patrimoine
P 16	Anciens combattants - Club de l'amitié
P 17	Comité des fêtes - Livr'Afrique - APE
P 18	Kick n' Clap - Gym détente - Amicales des chasseurs
P 19	Assoc. sportive Vaudry/Truttemer - Tennis club
P 20-21	Les déchets
P 22	Nuisances sonores - TADAMI - Virelos
P 23	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
P 24	Plan Local de l'Habitat
P 24-25	Plan Local de l'Habitat - Monoxyde de carbone
P 26	Information de l'État
P 27	Tarifs Divers - N° utiles
P 28	Renseignements administratifs

## Le Mot du Maire



Chères Vaudriciennes, chers Vaudriciens,

Un nouveau bulletin, une nouvelle année, peut-être une nouvelle commune ... ou plutôt une Commune Nouvelle : Vire Normandie.

Ce 1<sup>er</sup> janvier, nous tournerons une page dans l'histoire de notre région : nous serons en Normandie. Et au 1<sup>er</sup> janvier 2017, une grande communauté de communes regroupant celle de Vire et 4 voisines verra très certainement le jour modifiant encore l'organisation territoriale.

Pour exister et se faire entendre dans la Normandie et dans la grande intercommunalité de demain, il faut peser face à des territoires du Calvados, de la Manche ou de l'Orne qui, eux, ont su s'entendre et se regrouper.

S'engager dans une Commune Nouvelle, comme les élus de Vaudry l'ont souhaité, c'est permettre la poursuite des investissements, la réalisation de projets économiques, garantie d'un avenir pour notre bassin de vie. Et ce sans avoir recours à une augmentation importante et brutale des taux d'imposition. Car l'Etat a promis de maintenir ses dotations au niveau de l'année 2015 pour les collectivités qui se regrouperaient au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ; soit 3 millions d'€ pour les 3 ans à venir si les 8 communes de la CDC de Vire avaient toutes accepté la proposition. Hélas, à ce jour, si les élus de Vaudry ont adopté le principe à l'unanimité, 2 communes ont refusé l'adhésion.

Je ne peux encore, à l'heure de l'impression de ce bulletin, vous dire quelle sera la décision finale. Une certitude : une commune refusant la Commune Nouvelle, nous perdrons des financements. Peut-être serons-nous 2, peut-être 7, peut-être moins, peut-être même n'y aura-t-il pas de Commune Nouvelle ? Une Lettre d'Informations vous communiquera prochainement la décision prise par les élus des 8 communes.

Avec la Commune Nouvelle, vous, habitants de Vaudry, vous conserveriez le service de proximité que représente la mairie et les investissements se poursuivraient sur notre commune. Les élus deviendraient des élus délégués et chaque maire délégué deviendrait adjoint dans la Commune Nouvelle où les taux de fiscalité devraient être harmonisés.

Une charte, adoptée par les conseils municipaux, garantirait le respect des identités de nos communes ; ainsi nous œuvrerions ensemble au profit de tous.

Une première à Vaudry : la Fête de la musique, qui illustre la couverture, a été célébrée en juin à l'initiative de deux habitants de Saint Roch. Je tiens à les remercier. Je salue les bénévoles de toutes les associations dont l'action anime notre commune et qui trouvent leur place dans ce bulletin. Celui-ci rend compte en images des travaux réalisés en 2015.

Je remercie les annonceurs dont la participation a permis l'impression de ce numéro.

Mes remerciements vont aussi au personnel municipal qui met ses compétences à votre disposition comme à celle des élus.

Je remercie les élus de la commission Informations municipales pour leur implication.

Je vous adresse, en mon nom et en celui des conseillers municipaux, tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2016 !

Annie BIHEL

Page de couverture : 1<sup>ère</sup> fête de la musique, quartier St Roch, le 20 juin 2015.



02 31 68 11 66 - [contact@robledo-constructions.fr](mailto:contact@robledo-constructions.fr)  
11-13 pl. Sainte Anne - 14500 Vire - 129 rue Couraye 50400 Granville  
[www.robledo-constructions.fr](http://www.robledo-constructions.fr)

## Horaires de la Mairie

### MAIRIE

Tél. : 02 31 68 04 17 - Fax : 02 31 68 88 72 - @mail : [mairie-de-vaudry@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-vaudry@wanadoo.fr)

### HORAIRES

Lundi .....	13h30 – 18h00
Mardi .....	9h00 – 12h00 ..... 13h30 – 18h00
Mercredi .....	14h00 – 16h30
Jeudi .....	9h00 – 12h00 ..... 13h30 – 18h00
Vendredi .....	9h00 – 12h00 ..... 13h30 – 17h30
Samedi .....	10h00 à 12h00 ..... Permanence des adjoints

## Employés communaux



De gauche à droite :

Jimmy BOURREE, Joël LEPLANOIS, Frédérique NICOLLE, Lynda DUCHEMIN, Grégory MARIE,  
Stéphane MADELAINE et Ghislaine LEMONNIER.

## Loi NOTRe et Intercommunalités

La loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a fixé le seuil minimal de population pour les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) à 15 000 habitants. La Communauté de Communes de Vire n'avait pas obligation de se regrouper avec ses voisines mais les élus travaillent depuis plusieurs années avec ceux de Bénvy-Bocage, Saint-Sever et Vassy dans le cadre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Concernant le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Calvados, il a donc été proposé à Monsieur le Préfet le regroupement de ces 4 intercommunalités auxquelles s'ajoute celle de Condé-sur-Noireau. Si le Schéma est adopté, le nouvel EPCI comptera ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, près de 50 000 habitants. Les élus des 5 EPCI actuels travaillent à établir ce que seront les compétences de cette nouvelle collectivité ; la compétence développement économique en fait partie. Or la nouvelle Région Normandie qui voit le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016 occupera la première place en matière de développement économique : les intercommunalités doivent donc s'adapter et se restructurer.

## Naissances

AUFFRAY Lola, .....12 février	GUILLOIS Valentin, .....15 juin
LEON Gabriel, .....21 février	MARIE Madleen, .....5 juillet
CHEVALIER Wyatt, .....25 mars	LAUTOUR Tiago, .....26 juillet
CAMAX Élina, .....5 avril	HUE Margaux, .....3 septembre
DUBOIS Louison, .....14 avril	BERTIN Astride, .....6 septembre
SELLIER Chloé, .....21 avril	MARIAU Meline, .....1 <sup>er</sup> octobre
AMELINE Isaac, .....11 mai	GONDOUIN Elisa, .....6 décembre

Les familles de 4 enfants et plus qui souhaitent être candidates pour la Médaille de la Famille Française peuvent s'inscrire en mairie.

## Mariages

COSNARD Anthony et GOSSELIN Camille	..... 20 juin 2015
ZODROS Johann et LEFRANCOIS Elsa	..... 1 <sup>er</sup> août 2015
BOSSIÈRE Hughes et MARIE Karine	..... 1 <sup>er</sup> août 2015
VAULTIER Romain et COSTARD Aurélie	..... 29 août 2015
HERVIEU Jimmy et LÉCONTE Nathanaële	..... 29 août 2015
GAILLARD Yoann et LACOULONCHE Valérie	..... 5 septembre 2015

## Décès

GUITTON veuve MONCARRÉ Denise	26 décembre	96 ans	Maison de retraite de Blon
DUPONT Enzo	10 janvier	15 ans	4 impasse de la Châtaigneraie
GALLIER veuve LAÏNÉ Geneviève	12 janvier	89 ans	7 résidence le Clos Saint Nicolas
WARIN veuve CYRAN Marie-Louise	11 février	92 ans	Maison de retraite de Blon
LAIR veuve DEBIEU Bernadette	19 février	84 ans	Maison de retraite de Blon
HUET Gérard	24 février	70 ans	17 Montisenger
OBLIN Bernard	26 février	77 ans	9 rue de la Liberté
MASSIN veuve ROBLIN Solange	06 mars	93 ans	Maison de retraite de Blon
LECORDIER épouse ROUSSEAU Christine	18 avril	47 ans	2 rue Bellevue
DANDIN veuve MARIE Simonne	19 avril	89 ans	25 rue Billard
HANIMANN Anna	24 avril	95 ans	Communauté de Blon
HERVIEU Germain	04 mai	84 ans	Maison de retraite de Blon
COUPPEY Philippe	07 mai	85 ans	14 chemin des Carreaux
RABAULT Marcel	1 <sup>er</sup> juin	97 ans	Maison de retraite de Blon
GRAINDORGE veuve GUILBERT Thérèse	15 juin	88 ans	Maison de retraite de Blon
LABBÉ épouse GUILLOUET Marie-Thérèse	15 juin	79 ans	le Bois Jean
BAZIN Jean-Pierre	13 juillet	79 ans	16 route de Condé
LEFRANC Thérèse	17 juillet	84 ans	Maison de retraite de Blon
ENGUEHARD épouse SALLE Annick	19 juillet	54 ans	La Groudière
DURAND Léa	29 septembre	90 ans	Maison de retraite de Blon
HOENEN veuve PÉNOT Jacqueline	06 octobre	94 ans	5 chemin des Monts
HALLAIS Paul	02 novembre	90 ans	10 chemin de la Blanchisserie
GONIN Jean-Jacques	03 novembre	60 ans	28 route des Cascades
BILLY André	10 novembre	77 ans	23 résidence le Val d'Airie
BALLÉ Denise	15 novembre	93 ans	Maison de retraite de Blon
LEFÈVRE veuve BARBOT Raymonde	06 décembre	85 ans	Maison de retraite de Blon

Pompes Funèbres

Marbrerie



N° habilitation 12-14-4-01

Jacky ROUGEREAU & Fils

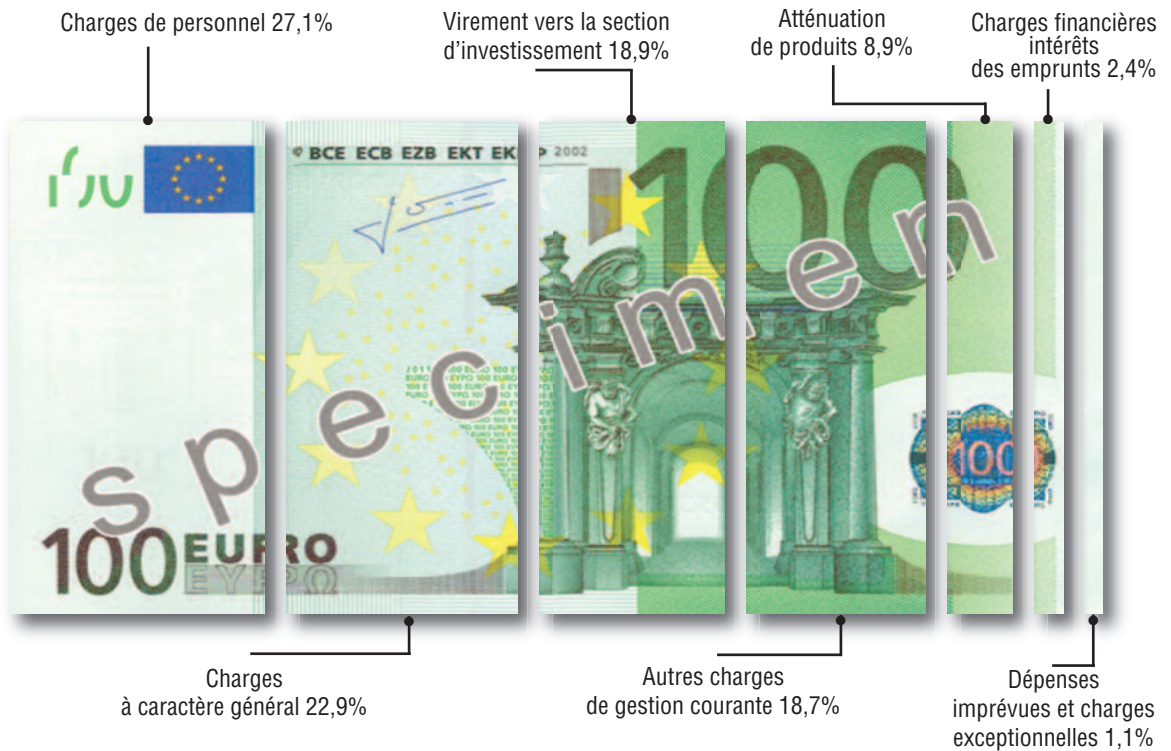
2, Rue André-Halbout - 14500 VIRE - Tél. 02 31 68 00 75

# Budget prévisionnel de fonctionnement 2015

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 916 678 €

**Charges à caractère général :**  
eau, assainissement, énergie, carburant, alimentation, fournitures de voirie, administratives, scolaires, entretien de matériel roulant, petits travaux d'entretien bâtiments, frais d'affranchissement, frais de télécom, taxes foncières, imprimés, documentation générale et technique, etc.SIVOS).

**Autres charges de gestion courante :**  
subventions aux associations, subvention CCAS, indemnités des élus, contributions (SDEC, SIVOS).



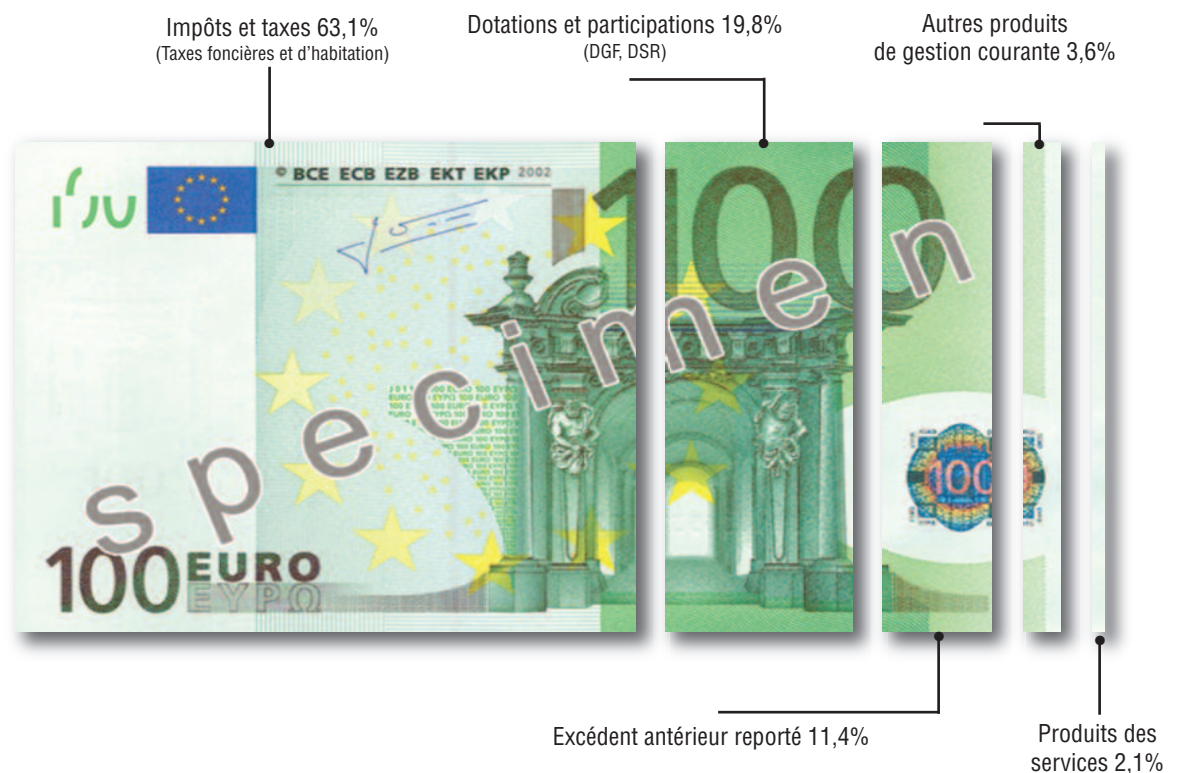
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 916 678 €

**DGF :**  
Dotation Globale de Fonctionnement

**DSR :**  
Dotation de Solidarité Rurale

**Autres produits de gestion courante :**  
locations, vente de matériel, excédent budget lotissement.

**Produits de services :**  
cantine, cimetière, redevance d'occupation du domaine public.

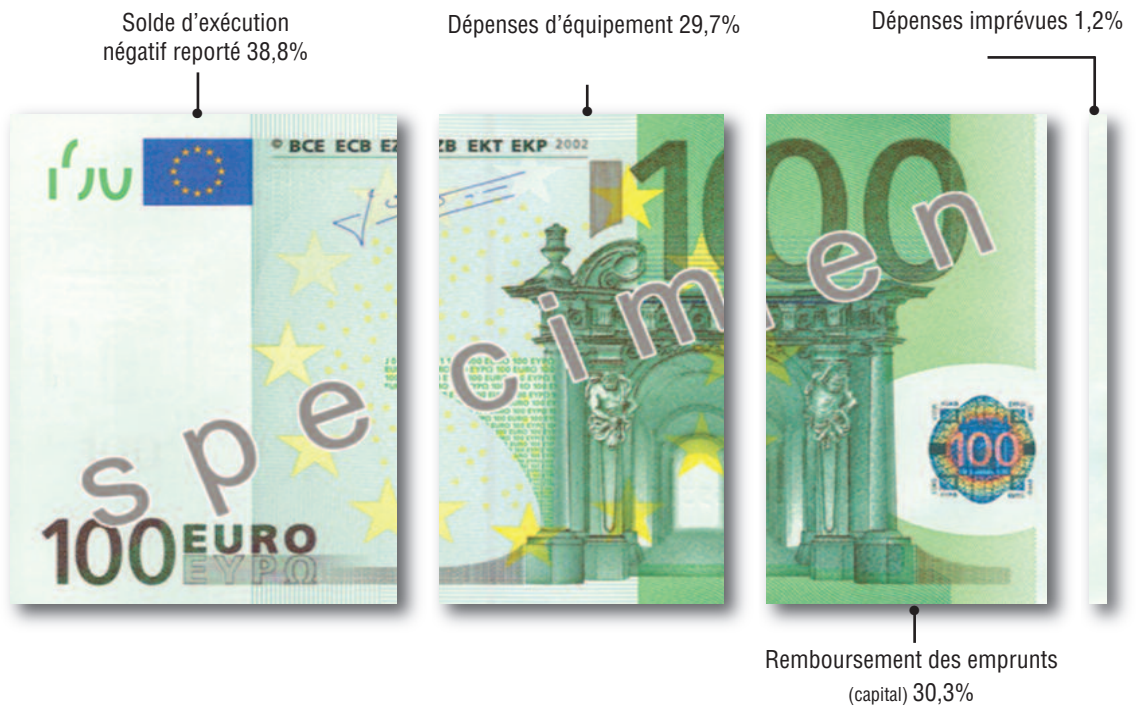


# Budget prévisionnel d'investissement 2015

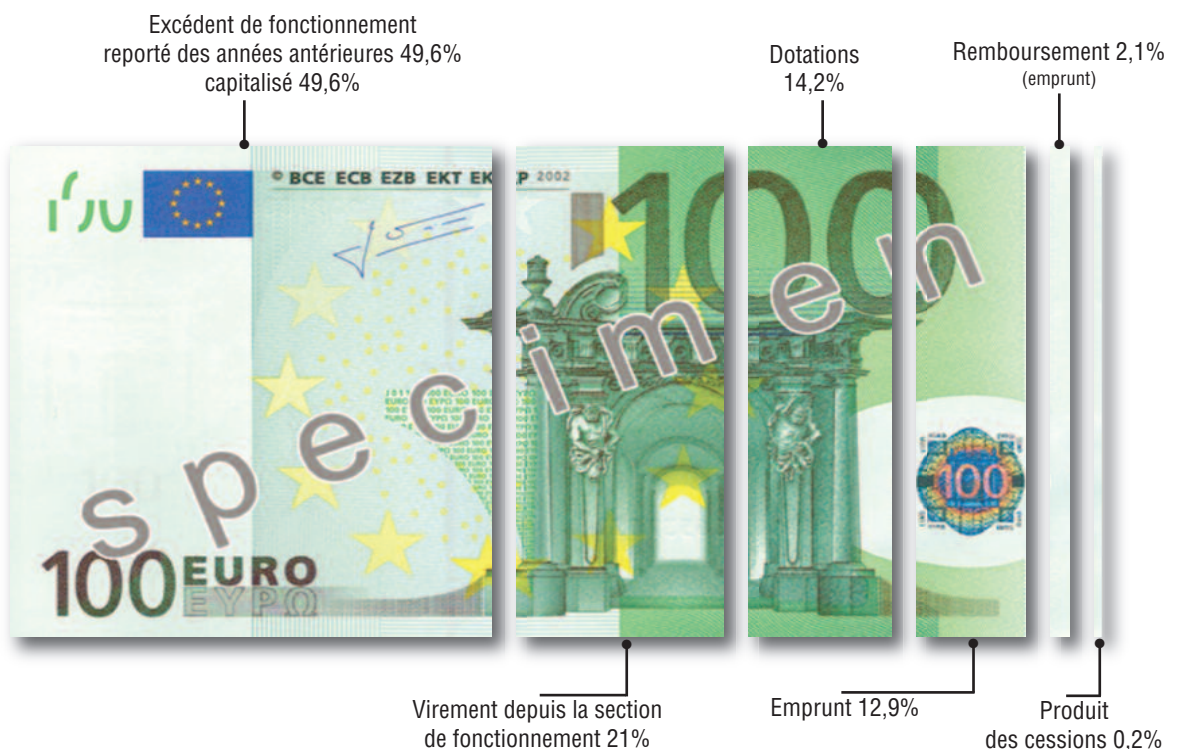
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 783 910 €

**Dépenses d'investissement :**  
travaux de voirie, acquisition  
de matériels techniques et  
administratifs.

**Emprunts :**  
aménagement de la Place  
de la mairie, travaux de voirie  
VC6, atelier technique, La  
Calloulière 2<sup>ème</sup> extension



## RECETTES D'INVESTISSEMENT : 783 910 €





# Rétrospective de la vie communale 2015



*Vœux du Maire  
10 janvier*



*Repas des aînés  
15 mars*



*Réunion sur le recyclage  
des déchets 23 mars*



*Bourse aux plantes  
11 avril*



*Cérémonie  
du 8 mai*



*Arrivée des chèvres  
et moutons 9 mai*



*Inauguration  
du bâtiment technique 30 mai*





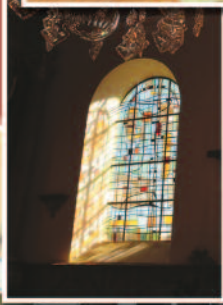
Fête de la musique  
20 juin



Repas bio à la cantine  
3 janvier, 29 mai et 3 novembre



Journées du patrimoine  
19 et 20 septembre



Nettoyons la nature  
26 septembre



Remise des prix, potagers  
et maisons fleuries 29 octobre



Cérémonie  
du 11 novembre



Plantation  
d' " UN ARBRE POUR LE CLIMAT "   
12 décembre

**MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2016**

- Samedi 9 Janvier : Vœux du Maire Annie BIHEL
- Samedi 13 Mars : Banquet des Aînés
- Samedi 18 juin : Fête de la musique
- Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre : Journées du patrimoine



# Travaux effectués en 2015

*Rue Saint Père, suite à l'effacement de réseaux effectué en 2014 : réfection de la voirie, création de trottoir, renouvellement de l'éclairage public, aménagement de l'intersection et du cheminement piétonnier route de Tinchebray.*



*Agrandissement du bassin de rétention Résidence Le Fay et réfection de la voirie chemin du Fay.*

*Achèvement des aménagements extérieurs du bâtiment technique : pose des clôtures par le personnel et montage de la serre par les employés et des conseillers municipaux.*



*Modification de l'éclairage extérieur de la salle des fêtes : éclairage automatique à proximité de la salle et modification de l'emplacement du dispositif d'allumage du parking.*

**RGE**  
**Frédéric Goubert**  
 Entreprise de Couverture  
 Couverture - Zinguerie - Bardage Ramonage - Démoussage  
 Isolation - Pose fenêtre de toit  
 Le Val - **14410 VIESSOIX**  
 ☎/Fax 02 31 68 41 92

**Alain Garage**  
*Spécialiste voitures Italiennes & camping-car*  
 Réparations véhicules toutes marques  
 Vente véhicules neufs & occasions  
 ☎ 02 31 67 15 10  
 ☎ 07 50 81 84 35  
 ✉ alaingarage1@orange.fr  
 📘 Alain Garage  
 20 Rue de Rennes 14500 Vire  
 SIRET 813 145 156 0019



# Travaux effectués en 2015



*Désamiantage et démolition de la maison à l'intersection de la rue trainerie et du chemin de la Blanchisserie, afin d'améliorer la sécurité et la visibilité.*



*Confection de plateformes pour la pose d'Abribus au Gage et rue du Vieux Lavoir.*



*Cimetière II : fin des travaux d'accessibilité handicapés et pose de points d'eau supplémentaires*



*7 parcelles sont encore à vendre. D'éventuels acquéreurs ont pris contact pour 4 d'entre elles.*



# Les Maisons Fleuries et Potagers



1<sup>er</sup> Prix Maisons Fleuries  
M. François GUILBERT



1<sup>er</sup> Prix Potagers  
M. Jean-Paul HUARD

Nous adressons nos sincères remerciements et nos félicitations aux habitants qui ont participé aux Concours des Maisons Fleuries et des Potagers. Par ce biais, nous voulons valoriser les efforts réalisés afin d'embellir notre commune.

Nul besoin d'être un jardinier confirmé pour y participer : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent à créer une explosion de couleurs et de nature !

Nous avons, avec grand plaisir, accueilli de nouveaux jardiniers. Nous espérons les retrouver pour les années à venir .

Pour cette édition 2015 du Concours des Maisons Fleuries, de nouveaux critères ont été adoptés, avec en particulier l'accent mis sur la créativité et l'originalité qui s'ajoute au coup d'oeil esthétique, à la variété des compositions, à l'entretien et aux fleurs annuelles.

Le 29 octobre, les élus ont accueilli les participants pour la remise des récompenses dans une ambiance toujours aussi conviviale.



1<sup>er</sup> Prix Jardin de Printemps  
M. Eric JOËTS

**LE CLOS FLEURI**

Toutes compositions Florales

Livraisons à domicile  
Paiement à distance par

7, Rue du Gal-Leclerc  
14500 VIRE  
☎ 02 31 68 34 60

## LES MAISONS FLEURIES

- 1<sup>er</sup> François GUILBERT 77 €
- 2<sup>ème</sup> Renée CHAVENTRÉ 61 €
- 3<sup>ème</sup> Michel LEMERCIER 46 €

Du 4<sup>ème</sup> au dernier par ordre alphabétique non par classement  
Pierre BOURRÉE 25 €

- Roland GUILLOUET 25 €
- René HEBERT 25 €
- Marie-Ange HENNEQUART 25 €
- Jeannine HUET 25 €
- Rolande JUHEL 25 €
- Gérard LABBÉ 25 €
- Christian NAVEAU 25 €

A tous les participants : 1 diplôme + 1 plantation offerts par la commune

## POTAGERS

- 1<sup>er</sup> Jean-Paul HUARD
- 2<sup>ème</sup> Claude CHAVENTRE
- 3<sup>ème</sup> Christian NAVEAU

Du 4<sup>ème</sup> au dernier par ordre alphabétique non par classement

- Évelyne BOUCEY
- Julien HUET
- Michel JUHEL
- Nicolas SELLIER

## Jardins de printemps

- 1<sup>er</sup> Éric JOËTS
- 2<sup>ème</sup> Joël GESBERT

- 3<sup>ème</sup> Noëlle PORÉE
- 4<sup>ème</sup> Gérard VAUDRY

A tous les participants : 1 diplôme + 1 bon d'achat de graines ou de plants de 15 € + 1 cadeau pour le jardinage offerts par la commune

## ENTRETIEN DE LA COMMUNE

La réglementation impose de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés sur le domaine public. Les élus et le personnel de VAUDRY se sont déjà engagés dans cette voie en utilisant des procédés de désherbage alternatif. Ne soyons donc pas gênés par quelques herbes folles qui pousseraient ici et là !



## DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Industriels et particuliers

8, rue Turpin - 14500 VIRE  
contact@capnormandie.fr

**02 31 69 04 16**

# Assistantes Maternelles Agréées

## VAUDRY

BARBE Martine	Buain	02 31 67 34 77	LAIGRE Nelly	3, Impasse des Callunes	02 31 67 34 80
BLIN Bernadette	19, Résidence "Le Val d'Airie"	02 31 67 07 58	LAISNÉ Martine	1, Impasse Beauséjour	02 31 09 03 79
BOURGUIGNON Catherine	3, Rue des Bruyères	02.31.09.03.08	LETELLIER Jocelyne	24, Résidence "Le Val d'Airie"	02 31 67 26 81
CHÊNE Annick	Le Pissot	02 31 67 17 50	TANNEUR Aurélie	1, Impasse du Palais	02 31 67 55 30
DURAND Sylvie	6, Chemin des Carreaux	02 31 67 53 59			06 15 62 36 76
LABROUSSE Éliane	Courte	06 77 87 63 66	VOQUER Patricia	12, Rue de la Liberté	02 31 67 88 63

## ROULLOURS

AUBEUT Colette	Mabon	02 31 68 37 39	HALLAIS Florence	Les Belles Voies	02 31 68 67 57
BLAIS Michèle	La Boelle	02 31 68 28 64	HARDEL Élodie	Montbeslon	02 31 68 48 12
BROCHET Patricia	Le Val	02 31 66 02 34			06 82 57 00 88
DELAUNAY Guylaine	Les Hauts-Vents	02 31 67 93 13	MARTIN Catherine	La Becrière	02 31 68 45 02
GARGUILO CHESNEL Coralie	5 rue du Vieux Puits	06 34 12 38 75	MONDIN Éliane	Les Hauts-Vents	02 31 67 10 37

Pour connaître les possibilités d'accueil des assistantes maternelles, adressez-vous au REPAM 02.31.68.30.97 - Mail: pole.petiteenfance@ccas-vire.com

## REPAM

Animations du Relais des Enfants des Parents et des Assistantes Maternelles sur la commune de Vaudry en 2015 :

- ✓ 9 ateliers de janvier à fin octobre 2015 : bricolages à thèmes, collages de matières, fête des mamies, fête des papas et mamans, jeux d'eau avec les poupées « c'est l'heure du bain », initiation aux tapis-lecture.
- ✓ 2 animations en novembre et décembre : création de mobiles collectifs et de surprises pour Noël.
- ✓ Fin octobre, on comptabilise 200 participations sur 9 ateliers réalisés soit 22 participations en moyenne par séance.
- ✓ Pour l'année 2015, on peut donc estimer 244 participations aux ateliers : 166 enfants, 75 assistantes maternelles et 3 parents.
- ✓ On peut noter une diminution importante en 2015 par rapport à 2014, avec un atelier en moins et une moyenne de 16 présences en moins par atelier. Cette diminution peut s'expliquer par l'activité en baisse des assistantes maternelles (moins d'enfants accueillis par chacune). De plus, les horaires d'accueil sont beaucoup plus fluctuants en 2015, et les assistantes maternelles indiquent que cela leur pose problème pour participer aux ateliers. Enfin, la réforme des rythmes scolaires a aussi une incidence puisque les ateliers à Vaudry ont lieu le mercredi matin.
- ✓ 43 parents sont domiciliés à Vaudry et inscrits au REPAM.
- ✓ La commune compte 11 assistantes maternelles agréées en activité.

Les ateliers se déroulent de la façon suivante :

- un temps d'accueil commun pour se dire bonjour
- activité d'éveil pour les plus grands et éveil sensoriel pour les moins de un an
- retour au calme autour d'histoires, chansons et comptines
- rangement et temps d'échanges autour d'un café pour les adultes



Les ateliers d'éveil sont gratuits et ouverts à tous les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ainsi qu'aux parents employeurs résidant sur le territoire de la communauté de communes.

Les ateliers d'éveil sont l'occasion, **pour les enfants**, de développer leur socialisation, de découvrir et partager de nouvelles expériences. **Pour les assistantes maternelles**, le REPAM est un lieu d'information, d'apprentissages, un lieu pour rompre l'isolement, s'interroger et échanger avec des collègues et des professionnels, sur la pratique professionnelle. Certaines assistantes maternelles de Vaudry sont très investies dans la dynamique du relais, tant sur les ateliers de leur commune que sur les autres communes où intervient le REPAM.

Toutes les assistantes maternelles agréées reçoivent le journal d'information et le planning d'activités du trimestre. Les parents qui souhaitent recevoir directement ces mêmes informations doivent contacter le REPAM. **Pour les parents**, le REPAM est un lieu d'information sur les droits et devoirs d'employeur, sur les modes de garde du secteur. Les ateliers permettent un temps d'échanges avec les enfants, d'autres parents mais aussi avec des professionnels. Certains parents participent aux ateliers dès que leur emploi du temps le leur permet.

**REPAM : 1 rue François Gallet à Vire**

Horaires : **Lundi** de 9/12 h et de 13h30/17h **Mardi et Mercredi** de 13h30 à 17h **Vendredi** de 13h30 à 16h30



# École Maternelle Arthur Papworth

Bonjour à tous,

La rentrée s'est très bien passée à l'école maternelle. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M<sup>me</sup> Solenne Prestail, qui a rejoint l'équipe pédagogique.

Les deux classes sont ainsi composées :

M<sup>me</sup> Prestail a en charge la classe des TPS-PS avec 25 élèves. Elle est accompagnée par Florence Lebouvier, ATSEM.

M<sup>me</sup> Françoise Laurent, directrice, a la classe des MS avec 24 élèves. Elle est accompagnée par Caroline Marion, ATSEM.

Pour cette année, les GS ont rejoint l'école de Roullours.

Caroline passe donc les après-midis à l'école de Roullours avec la classe des GS-CE1 de David Gosselin, et deux matins par semaine, c'est Florence qui retrouve les GS-CE1.

Nous avons accueilli une jeune stagiaire CAP petite enfance : Jenny Simon, qui passera toute l'année avec nous, alternant entre son centre de formation et l'école maternelle.

Tout au long de l'année les contes seront au centre de notre travail : c'est un projet pédagogique que nous menons dans les deux classes.

En novembre et décembre la gourmandise est à l'honneur avec **Hansel et Gretel**, **Boucle d'Or** ou encore **Le petit bonhomme de pain d'épice**.

Au sein de l'école, nous lisons des recettes et nous les préparons avant de les croquer.

Les petites sections sont allés manger au lycée Mermoz, « comme au restaurant ».



La maison de pain d'épice réalisée par les MS

Au mois de janvier, les loups attaqueront l'école à travers **Le petit chaperon rouge**, **Les trois petits cochons...**

En mars, nous découvrirons les chèvres dans les contes,

Et pour conclure ce projet, nous irons voir du côté de l'Afrique...

Au tour du travail en classe se grefferont donc des visites, des lectures contées, des rencontres...

Avec les contes, on apprend, on rêve, on grandit...



Lecture contée pour les petites sections



Les petits chefs de l'école maternelle

## Information pour la rentrée 2016-2017 :

Si vous avez un enfant né en 2013 qui n'est pas encore scolarisé à l'école maternelle, et un enfant né en 2014 qui sera scolarisé en toute petite section, merci de contacter la mairie qui procèdera aux inscriptions dès le mois de janvier 2016.

**A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016**

**TARIF de la CANTINE : 2,82 € le repas**

**TARIF de la GARDERIE**

**Tarif forfaitaire : matin à partir de 7h20 : 0,90 €**

**soir jusqu'à 18h30 : 1,10 €**

## **VACANCES SCOLAIRES**

**Zone B - Académie de Caen**

Février.....	6 Février au 21 Février
Pâques.....	2 Avril au 17 Avril
Été.....	6 Juillet - 31 Août
Toussaint.....	20 Octobre - 2 Novembre
Noël.....	17 Décembre - 2 Janvier 2017



**Manoir de la Pommeraie**  
2015 : RENOVATION INTÉGRALE  
Nouvelle Carte - Nouvelle déco

02 31 68 07 71 - L'Auverre - Roullours (VIRE) [www.manoirdelapommerai.com](http://www.manoirdelapommerai.com)

**RESTAURANT**  
Une équipe jeune et passionnée autocuiseur de Masako N'Jien Guérard

**TRAITEUR**  
Partenaire du Château de Dampierre -14350

**Votre Assureur à votre porte ...** **Devis gratuit**



**Christophe LEGAULT**

Embranchement Rte Condé / Flers

Tél. 02 31 68 05 63

**Venez nous voir !**

**AUTO - HABITATION - SANTE**  
Risques agricoles - Entreprise  
Placements et Retraite  
BANQUE - CREDIT

*vivre Confiant*



# École Hugues Aufray à Roullours

## Bonjour à tous,

Cette année, la rentrée scolaire s'est amorcée avec l'accueil des élèves de Grande Section de maternelle à l'école et la poursuite des activités périscolaires (APS).

Karine JEAN-BAPTISTE, la Directrice, en présence de ses 25 élèves de CP-CE1, David GOSSELIN et ses 24 élèves de GS-CE1, Fanny DURAND et ses 27 élèves de CE2-CM1 ainsi que Hélène GAGO avec ses 21 élèves de CM2 ont eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à trois nouvelles maîtresses, Noémie LAY, enseignante des CE2-CM1 le vendredi, Christelle FAVARD intervenant le jeudi sur la classe des CM2 et Claire GAUTIER assurant la décharge de direction le jeudi.

Quant aux plus jeunes camarades de maternelle, ils sont réunis à l'école de Vaudry. L'effectif global de l'école de Roullours s'élève désormais à 97 élèves.

En cette 26<sup>ème</sup> semaine du goût, tous les Roullotins se sont mis à l'œuvre avec beaucoup d'enthousiasme pour se rendre au marché de Vire ou confectionner de jolies préparations aux saveurs variées et c'était un pur délice pour les papilles semble-t-il...

Quelques marmitons ont eu à nouveau la chance de partager un très bon moment culinaire avec de vrais chefs fort sympathiques, M. et M<sup>me</sup> Julien GUÉRARD du Manoir de la Pommeraie de Roullours.

Une histoire attachante autour de Charlotte la Carotte, Iseut(e) la Butternut et Gaston le Potimarron ont d'ailleurs marqué les esprits.

A Noël, fidèle à lui-même, un étrange personnage au nez gelé, vêtu d'un manteau rouge, s'organise à planifier sa tournée, préparer sa venue avec des « lutins proches de l'école »...

Cette année, une belle surprise s'offre aux Roullotins puisqu'ils s'investiront tous autour d'un projet culturel de danse en partenariat avec le conservatoire de musique/danse de la ville de Vire. Le thème retenu est celui des Planètes de Gustav Holst. Les élèves ont d'ailleurs assisté à la projection du film

Le Petit Prince de Mark Osborne, d'après le livre d'Antoine de Saint Exupéry, au cinéma de Vire.

De même, tous les élèves participeront aux rencontres sportives organisées avec différentes écoles du secteur de Vire : jeux collectifs et traditionnels, danse, randonnée, athlétisme...

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves, au Comité des Fêtes et à la municipalité pour leur soutien tant sur le plan financier que sur leur contribution « humaine ». Cette année scolaire devrait réserver à tous ces enfants encore bien d'autres surprises...

Bonne année 2016 ! L'équipe enseignante



Semaine du goût en octobre 2015



# Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action sociale) a pour vocation de développer et soutenir des actions individuelles et collectives adaptées aux habitants de la commune. C'est ainsi que le CCAS finance le repas des aînés.

Nous vous rappelons également les aides individuelles existantes :

### ✓ Frais d'aide à domicile pour les personnes retraitées et/ou souffrant de handicap.

- **Téléassistance** : en 2009 une convention a été signée entre la commune de Vaudry et l'Association Présence Verte, pour améliorer la connaissance et l'utilisation de ce type de service.

En 2015, 12 Vaudriciens sont abonnés à la téléassistance.

L'abonnement à la téléassistance peut être temporaire ou durable. Les services proposés évoluent avec le temps, en tenant compte des besoins des personnes à domicile.

Voir informations complémentaires sur la page suivante.

- **Le portage de repas à domicile** a été mis en place depuis 2009, grâce à un partenariat entre l'ADMR et le CCAS de Vaudry. Que ce soit pour une durée de quelques semaines ou plusieurs mois, la mise en route du service est rapide en particulier lors d'une sortie d'hospitalisation. La fréquence de livraison (1 à 5 fois/semaine) est adaptée aux besoins de chacun et peut être modifiée au fil du temps. En 2015, une dizaine d'habitants ont fait appel à ce service dont 3 personnes tout au long de l'année.

Le tarif journalier pour un repas complet et un potage est de 9,27 € dont 2 € de frais de livraison qui peuvent être pris en charge par l'APA ou les caisses de retraite.

Téléphone ADMR service de portage de repas : 02.31.71.15.34 ou e-mail : admr14@wanadoo.fr

### ✓ Accès à la formation, aux activités culturelles et loisirs pour les jeunes Vaudriciens.

- **Brevet aptitude aux fonctions d'animateur (-trice) BAFA** : participation du CCAS sous conditions de ressources. S'adresser à la mairie

- **Prêts d'honneur aux étudiants**, poursuivant des études au-delà de Bac +2.

D'un montant maximum de 1525 €, le prêt est remboursable après le démarrage d'une activité salariée.

- **Centre de loisirs** : du fait de la prise de compétence Jeunesse et petite enfance par la Communauté de Communes de Vire, il n'existe plus de différence de tarifs entre Virois et Vaudriciens. Les inscriptions au centre de loisirs se font auprès de la MJC de Vire

- **Abonnement à la médiathèque de Vire** : depuis septembre 2015, le CCAS de Vaudry a signé une convention avec la médiathèque pour prendre en charge l'abonnement annuel des enfants de moins de 12 ans (au lieu de 10 € pour les non Virois actuellement). Pas de démarche particulière à faire pour les familles.

Pour rappel, l'abonnement permet d'emprunter 10 supports (romans, documentaires, livres d'art, BD, revues en français et langues étrangères, CD, DVD...) à chaque passage et autant de fois que souhaité dans l'année. Il existe aussi un tarif famille avantageux.

### ✓ Aides aux personnes en situation d'urgence sociale : une aide alimentaire ou financière peut être accordée après étude particulière de la demande en mairie.

Présence Verte propose les solutions  
les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie,  
chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité



### **Simplicité**

Avec la téléassistance Présence Verte vous êtes relié **24 h/24 et 7 jours/7** à notre centrale d'écoute en cas de chute, de malaise ou de sentiment d'insécurité.  
Un simple appui sur votre déclencheur et vous êtes alors mis en relation avec un opérateur de la centrale d'écoute, qui identifie rapidement vos besoins afin de vous apporter la réponse la mieux adaptée : intervention de la famille, d'un voisin, du médecin, d'une psychologue ou des pompiers si cela est nécessaire.

### **Découvrez les nouveautés**

Le détecteur de chute automatique  
Le téléphone mobile avec géolocalisation  
Le chemin lumineux  
La boîte à clé

### **Votre mairie se mobilise !**

**Grâce à la convention de partenariat signée entre Présence Verte et Vaudry, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels !**

**Tarifs :** 24.90 €/mois de location mensuelle,  
Maintenance et dépannages gratuits.  
Frais d'installation **GRATUITS !**

**Option Convivialité offerte pour toute nouvelle souscription (service d'un psychologue 24h/24h et du service d'écoute Isabelle)**

Des aides financières sont possibles :

- Conseil départemental (ADPA), Génération Mouvements, Mutualia , Malakoff Médéric, Familles Rurales, ONAC, FNAROPA, DEKSIT, CARSAT, MSA, RSI, CNRACL, SNCF, RATP, AGRICA), caisses de retraites...
- Réduction fiscale de 50% pour les personnes imposables sur le revenu.

**Pour en savoir plus, votre conseiller Présence Verte est à votre écoute au**  
**02 33 06 42 57 ou 02 31 25 39 10**



# Le patrimoine

## Journées du patrimoine

Depuis 2010, la commission municipale Culture-Loisirs organise l'ouverture des monuments de Vaudry pour les journées du patrimoine.



L'église et la chapelle Saint Roch sont à découvrir pour leur mobilier culturel. Les visites sont complétées par des informations, des expositions temporaires et des jeux de découverte.

Depuis 2011, la communauté de Blon accepte d'ouvrir son site pour des visites guidées des extérieurs, de la chapelle, de la crypte, du four à pain. Des expositions à thème sont aussi proposées au public.

En 2013, une première exposition des « Talents de Vaudry » a réuni 10 artistes dans la mairie et dans l'église (peintres, photographes, sculpteurs-trices, brodeuses, créateurs-trices de bijoux et d'objets décoratifs).

Cette animation a été renouvelée en 2014 avec 9 exposants dont 4 nouveaux et en 2015 avec 8 exposants dont 2 nouveaux.

En 2015, la commission municipale a créé un jeu « fil rouge » qui proposait de visiter les 4 sites communaux, y trouver des informations précises et ainsi gagner une petite récompense. Sur la totalité des visiteurs, 10 personnes sont ainsi reparties avec un petit cadeau et, nous l'espérons, une meilleure connaissance de notre patrimoine.

Les visites ont lieu l'après midi du samedi et du dimanche. La fréquentation des différents sites est restée stable entre 2014 et 2015 (100 visiteurs à Blon et un peu moins sur les autres sites).

La commission municipale remercie tous les participants, les bénévoles et les artistes qui contribuent à la réussite de ces journées. N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre connaissance du patrimoine et de l'histoire de Vaudry, ou pour exposer vos créations. Une réunion, ouverte à tous, sera organisée en avril 2016 pour préparer les prochaines journées du patrimoine. Vous serez informés de la date par la lettre d'informations.



**SCP BASNIER**  
20 rue d'Aignaux  
14500 VIRE  
Tél. 02 31 66 20 14

Service Négociation Elodie BIN  
Email : [servicenegotiation.14078@notaires.fr](mailto:servicenegotiation.14078@notaires.fr)  
[www.basnier.calvados.notaires.fr](http://www.basnier.calvados.notaires.fr)



Réf. : 14078-198615 - Prix : **230 000 €** dont 8 272 € TTC d'honoraires en sus/Frais d'acte en plus 17 814 €

VAUDRY, Jolie Maison sur S/sol, 6p Ppales, aménagée avec goût, cuisine aménagée récente, ch et sdb en rdc, terrain de 1095 m<sup>2</sup> avec terrasse de 70 m<sup>2</sup>.  
Belles Prestations. DPE Energie : C (109 kWh/m<sup>2</sup>.an). DPE CO2 D (25 CO2/m<sup>2</sup>.an)

# électro service



ÉLECTRICITÉ Générale  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
Toutes Énergies  
Dépannage

Véronique HERVIEU - Jean BUYTAERT  
Rue de La Planche - 14500 VIRE - Tél. 02 31 68 27 13



**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

## Cabinet Dominique BELLANGER

Géomètre Expert Foncier DPLG  
Diagnostic immobilier

5 bis, Place du Champ de Foire  
B.P. 20044 - 14502 VIRE Cedex  
Tél. 02 31 68 05 79  
Email : [vire@cabinet-bellanger.fr](mailto:vire@cabinet-bellanger.fr)

73, rue de la Gare  
B.P. 90195 - 61104 FLERS Cedex  
Tél. 02 33 64 80 87  
Email : [flers@cabinet-bellanger.fr](mailto:flers@cabinet-bellanger.fr)



**GUILLOUX**  
matériaux de construction  
BOIS • COUVERTURE • ISOLATION • MENUISERIES • PANNEAUX • PARQUETS • QUINCAILLERIE



[www.guillouxmatériaux.com](http://www.guillouxmatériaux.com)

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR    ISOLATION    OSSATURE BOIS

**MONTVIRON - VIRE - VILLEDIEU - ST-SEVER - CAEN**

## Anciens Combattants et Victimes de Guerre

**QUE FUT 2015 pour Nous ?** Un retour sur les faits marquants.

Nos cérémonies, comme chaque année, ont eu lieu tout d'abord à VIRE puis à VAUDRY : dépôt de gerbes, recueillement au Monument aux Morts et à la tombe du soldat Arthur PAPWORTH. A l'issue de ces cérémonies un vin d'honneur a été servi par la municipalité. **Notre section représentée par nos porte-drapeaux est de toutes les commémorations.** Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et se sont mobilisées à ces journées marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale et le 70<sup>ème</sup> anniversaire du retour de nos Prisonniers. Vous êtes toujours très nombreux à nous accorder votre soutien.

Notre association a connu plusieurs décès : Notre Président Bernard OBLIN Ancien d'Algérie, s'est beaucoup investi et son engagement reste un modèle de courage. Monsieur Marcel RABAULT notre doyen Ancien Combattant Prisonnier de 39-45 âgé de 97 ans, était une personne très attachante. Madame Simonne MARIE 90 ans Veuve de Guerre. Nous avons clôturé l'année par notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 23 Octobre. Ont été élus : Président P. LIOT – Vice-président J.Cl BIDEL – Trésorier R. GUILLOUET – Secrétaire B. DUVAL Membres : P. DESPRES – G. HARDY – Y. LEGRIX - A. LEPELTIER – F. LEPETIT – L. LEROUX G. RENOUF – F. RIOULT. Notre sortie annuelle : 55 participants n'a pas été une journée très ensoleillée. Néanmoins, la visite en petit train à Tours un déjeuner à la Cave aux Fouées (repas typique) et notre promenade sous les arcades du Château de Chenonceau ont été très agréables et appréciés. Nos remerciements vont à M<sup>me</sup> le Maire et son Conseil Municipal – Autorités, employés communaux – porte-drapeaux – trompette pour ses prestations – cuisinières, jeunes assurant le bon déroulement de notre banquet. **Notre Comité compte maintenant des personnes déjà d'un certain âge. Aussi, notre souhait est de transmettre notre devoir de mémoire aux générations successives.**



Pour le Comité, son Président Pierre LIOT - Tél : 02.31.68.39.53

## Club de l'Amitié



Concours de belote



Voyage à Fougères



Voyage à Etretat



Séjour en Gascogne

Cette année 2015 notre association a été particulièrement touchée par la disparition de nos 5 amis (ies) dont : Bernard OBLIN, Simone MARIE, Marie-Thérèse GUILLOUET, Pierre DURAND ainsi que notre Doyen Marcel RABAULT. Comme à chaque nouveau bulletin municipal nous vous informons de nos diverses activités qui se résument par quatre goûters spéciaux gratuits (Galette des rois, Goûter de Pâques, Anniversaires, Noël)

Déjeuner au restaurant en Mars avec une participation du Club pour chaque adhérent. Repas des Aînés avec participation du Club. Projection vidéo des activités 2014. Concours de belote en Avril. Deux sorties d'une journée (Fougères en mai + Etretat voyage de la commune en juin). Séjour en Gascogne d'une semaine en Septembre. Repas gratuit du Club en Octobre.

Chaque quinzaine nous nous retrouvons autour des jeux avec un goûter gratuit.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux (elles) adhérents(tes) qui nous font le plaisir de nous rejoindre. Merci à la municipalité pour la subvention qui nous est attribuée. Nous remercions chaleureusement notre équipe de bénévoles qui se dévoue avec plaisir à faire vivre notre association au sein de notre commune .

A l'arrivée de cette nouvelle année 2016 le Club de l'Amitié vous adresse ses Meilleurs Vœux.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter : M<sup>me</sup> Marie Thérèse PORQUET Présidente au 02 31 68 05 62  
ou M<sup>me</sup> Jacqueline HUET Secrétaire au 02 31 67 11 63

## Le Comité des Fêtes



Le président du Comité des fêtes de Vaudry et son équipe remercient les participants à leurs animations de 2015 (loto – chasse aux œufs – vide grenier – soirée dansante – théâtre) et vous invitent à les rejoindre en 2016 pour participer à leurs activités.

Le programme de 2016 :

loto le 13 février – chasse aux œufs le 2 avril – vide grenier le 26 juin.

Le Comité participera également à la fête de la musique en juin.

Proposition d'une soirée conviviale où chacun pourra apporter des châtaignes à griller et passer un moment de détente entre amis ou en famille. Parlez-en à vos voisins et autour de vous !

A bientôt et merci de nous soutenir par votre présence.

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre équipe et nous proposer vos idées !

Notre blog internet <http://comitefetesvaudry.blogspot.fr>

Tél : 02.31.68.07.51 ou 02.31.67.79.12

## Liv'Afrique : Madagascar en action

**L'association Liv'Afrique Madagascar continue de soutenir la bibliothèque à Miarinarivo à travers la vente d'un livre de contes franco malgache.**

60 élèves virois et 60 élèves de la région de Miarinarivo, à Madagascar, ont réalisé parallèlement un travail d'écriture et d'illustration, pendant une dizaine de jours. A travers cet atelier, les écoliers ont d'abord pu découvrir la culture d'un autre pays, grâce à une présentation effectuée par l'animatrice, Sophie Bazin. Puis les élèves se sont mis à la création de leur ouvrage : parmi tous les contes traditionnels collectés auprès de leurs familles, les enfants ont sélectionné une histoire qu'ils ont choisi d'illustrer. L'occasion de redécouvrir ses racines et sa culture, et d'entrevoir d'autres horizons.



Le résultat de leur travail est un bel ouvrage, coloré, adapté pour des enfants dès 7 ans.

Si vous êtes intéressés pour soutenir la bibliothèque de Miarinarivo et acheter le livre pour 12 €, n'hésitez pas à contacter l'association : [livrafrique-mada@yahoo.fr](mailto:livrafrique-mada@yahoo.fr)

ou M<sup>me</sup> LULLIEN-GOUIN : 06 66 38 26 04

## Association des Parents d'Élèves du RPI Vaudry-Roullours



Le début d'année est toujours un moment propice au bilan. Ceci n'échappe pas à notre association. L'APE aura ainsi multiplié les événements sur l'année scolaire 2014/2015. Il y aura eu pas moins de 4 manifestations : loto, boum carnaval, soirée choucroute et un concours de pétanque.

L'ensemble de ces événements aura permis de générer un profit permettant de financer plusieurs sorties à but pédagogique pour les 2 écoles. Les enfants de maternelle auront pu partir à la découverte de l'eau. Les CP sont partis en classe découverte à Clinchamps sur Orne. Une sortie à Granville et dans la baie du Mont St Michel pour les CE1. Les CE2, CM1 et CM2 sont quant à eux partis à Jersey. Un grand merci aux municipalités et au comité des fêtes de Roullours pour leur aide au financement des projets ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé, aidé ou soutenu chaque animation. Nous renouvelons notre invitation à tous les parents d'élèves souhaitant passer un moment agréable, dans la bonne humeur, à venir nous rejoindre dans l'association ou participer aux événements organisés tout au long de l'année.



Toute l'équipe de L'APE vous souhaite à tous une très belle année 2016.

Venez participer à nos événements tout au long de l'année



27 février 2016



19 mars 2016



28 mai 2016



## KICK n' CLAP Country Dance Club

### Le Kick 'n Clap approche de sa majorité...

✓ He oui ! C'est la 18<sup>ème</sup> saison qui a commencé en juin dernier ! Avec toujours le même enthousiasme de la part de ses animateurs. Même si le nombre d'adhérents est en légère baisse.

Nous sommes ravis d'accueillir au sein du groupe « Découverte » 10 nouveaux inscrits qui font véritablement leurs premiers pas de danse country sur la piste de la salle des fêtes de Vaudry. Les termes techniques y sont minutieusement détaillés, les routines sont décomposées pas à pas, de façon à mettre les danseurs dans les meilleures conditions de réussite. Ce cours réservé aux « vrais » débutants est la nouveauté de cette saison.

Nous continuons de former 3 animateurs, qui prennent à tour de rôle leur place sur scène pour enseigner des danses nouvelles, réviser les danses des semaines antérieures, voire des années précédentes, sous la houlette des animateurs en titre des différents niveaux.

Le club continue de proposer des soirées panier-repas, pendant lesquelles les adhérents peuvent pratiquer les danses apprises, se rencontrer et discuter. Les groupes se mélangent, les débutants font connaissance des intermédiaires.... La vie du groupe est ainsi plus riche en échanges.

Cette année, nous allons proposer, fin février, une soirée Carnaval. Nous espérons un bel échantillonnage de déguisements, de la couleur et de la gaieté !

La soirée de fin d'année aura lieu le 18 juin, dans le bourg voisin de Vieussoix. Nous y accueillerons un musicien country pour animer le début de soirée, comme les deux années précédentes. C'est là aussi un bon moment de convivialité qui tient à cœur aussi bien aux membres du bureau qu'à tous les adhérents.

Tous ces projets ont été présentés lors de l'Assemblée Générale du 20 novembre, à laquelle a assisté près de la moitié des membres du Club. Les 5 membres sortants ont tous été réélus à la majorité absolue.



D'autres projets sont en gestation : la journée du Chorégraphe, en Avril. Mais nous n'avons pas encore de nom à dévoiler ! Et les adhérents voudraient faire un nouveau voyage aux Etats-Unis, car ils gardent un très bon souvenir de celui fait en Octobre 2014, dans l'Ouest des USA. Ce projet viserait cette fois le Tennessee, la Louisiane et le Texas, régions riches au plan musical. Mais il sera temps d'en reparler un peu plus tard !

Peut-être, vous qui nous lisez, aurez-vous un jour l'envie de nous rencontrer. N'hésitez pas à franchir la porte, le mercredi pour les danses de niveau Novice et Intermédiaire, ou le jeudi, pour voir à l'œuvre les débutants, à partir de 19h15.

Si vous êtes amateur de danse en couple, vous pourrez aussi étudier le 2-Step, le jeudi à partir de 18h.



## La Gymnastique Détente

Le cours est assuré par Chantal Maubant diplômée BE-BPJEPS le Mardi à 20h15 à La Salle des Fêtes de Vaudry.

Nous sommes un groupe de 25 Femmes, les Messieurs sont les bienvenus.

La séance se déroule en musique, nous avons à disposition des élastiques, des tapis de gym, des poids et des bâtons.

Le premier cours découverte étant gratuit n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Inscription à l'année: 75€ ou à la séance : 4€50.



## Amicale des chasseurs



L'amicale se porte bien sur la commune. J'ai le regret de constater qu'il y a beaucoup de divagations de chiens et chats non identifiés à plus de 200 mètres des habitations et à plus de 1000 mètres du domicile de leur maître sur le terrain de ACV. Ce qui représente un réel danger pour la gestion de la faune sauvage et de risque sanitaire pour l'humain. Si vous trouvez un animal mort sur le terrain de la commune de Vaudry, ne le ramassez pas sans protection (gants jetables).

Pour tout contact : M. ROUSSIN, président de l'amicale, au 06.66.72.33.95.

# Association Sportive Vaudry-Truttemer



## A.S.V.T. - Stade Gérard LEBASSARD - 14500 VAUDRY SAISON 2015/2016

Entière satisfaction pour l'Association Sportive Vaudry-Truttemer qui voit ses effectifs en constante augmentation, 20 licenciés en séniors qui évoluent en deuxième division de district et qui termine cette moitié de saison en tête de leur groupe. Au vu de ces résultats encourageants, l'aboutissement serait de finir dans les deux premiers du classement pour accéder à la division supérieure.



La réussite d'un club passe aussi par la formation : 32 jeunes licenciés dont une féminine en débutant : une équipe de 4 débutants ; 2 équipes de U8-U9 avec 14 joueurs et 1 équipe de U11 avec 14 joueurs également. Ces footballeurs jouent le samedi matin sous forme de plateau, sans classement. Nous remercions les parents qui les accompagnent et les dirigeants qui les encadrent.

La pérennité de l'A.S.V.T. est aussi due à son encadrement avec ses onze dirigeants dont une dirigeante et ses trois arbitres qui officient au niveau du district (Joël Vincent et Vincent Louvet) et de la ligue (Jérémy Brunet).

Un grand merci aux sponsors qui nous font confiance et à la municipalité de Vaudry qui nous soutient.

L'A.S.V.T. organisera un loto à la salle des fêtes de Vaudry le samedi 04 juin 2016.

contact : Olivier PRINGAULT – président – 02.31.09.24.84

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES À TOUS  
ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016**



# Tennis Club

Bienvenue au club !

Chers membres, chers parents,  
Bienvenue au club de tennis de VAUDRY. Vous trouverez ci-dessous, toutes les informations qui vous permettront de participer à notre vie associative et de vous épanouir au sein de notre club. A ce jour, le club compte environ 60 adhérents. Nos installations ont été améliorées cet été afin de vous offrir un meilleur cadre de jeu. Notre équipe de bénévoles est toujours présente pour vous accompagner pour votre plus grand plaisir. En tant que président, ma motivation et ma passion pour le tennis restent intactes pour faire avancer au mieux notre club et pérenniser le soutien de tous nos bénévoles et joueurs.



Nous vous invitons à nous rejoindre à tout moment, lors de rencontres sur les courts, pour partager ensemble un moment de convivialité.

Pour les adhérents qui ne jouent pas en compétition, notre club vous permet de jouer pour le plaisir tout au long de l'année. Nous avons mis à votre disposition le système de verrous à codes afin de vous faciliter l'accès aux terrains. Pour répondre à toutes vos interrogations, nos hôtesses d'accueil Monique, Nicole et Catherine se tiennent à votre disposition. Plus que jamais le tennis doit être un sport réservé à tous et nous nous efforçons, chaque jour, d'y contribuer. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne saison sur nos courts.  
Amicalement Vôtre,

Le Président du « Club de Tennis de Vaudry »  
Olivier LEDANOIS

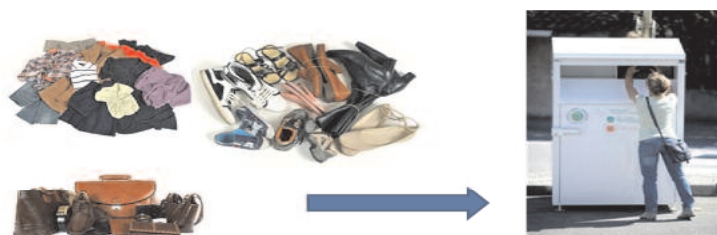
Président : Olivier LEDANOIS tél. 06 71 13 55 01 - Vice-Président : Alain BIHEL tél. 02 31 68 16 68 - Trésorière : Monique ROUZIERE tél. 02 31 67 04 44 Secrétaire : Catherine CHARDONNET tél. 02 31 69 09 57 - Secrétaire adjointe : Nicole LIEGARD tél. 02 31 68 21 97

Pour info : cotisation : 20 euros / adultes et 10 euros / jeunes / étudiants / sans emploi

# Les Déchets



## **ZOOM sur les textiles :**



Les textiles, linges de maison, chaussures et articles de maroquinerie, même usés ou abîmés, doivent être déposés dans les conteneurs à textiles.

Ils seront revendus à petits prix ou recyclés.

**FAITES LE BON GESTE !**



Deux conteneurs à vêtements sont à votre disposition : un au lieu dit Le Gage dans les Monts et l'autre dans le bourg.

**Sur votre commune**, des colonnes d'apport volontaire sont installées :

- derrière la Mairie
- sur le parking du centre E. Leclerc
- à côté de la salle des fêtes
- au lieu-dit le Gage
- au chemin des Monts

Les habitants du bourg et des Monts bénéficient d'une collecte en porte à porte des **sacs jaunes (recyclables) : les mardis à partir de 8h00**.  
Ces habitants doivent se rendre à la Mairie pour retirer des sacs jaunes.

Une constatation majeure : **beaucoup de verre (bouteilles, pots...) se retrouve dans les sacs d'ordures ménagères**. Dans ce cas, le verre ne peut être recyclé, or nous vous rappelons que **le verre est recyclable à l'infini** et que cette action évite de puiser dans les ressources naturelles de notre planète.



**Tout sac contenant du verre ne sera plus collecté.**  
**Pour le verre une seule solution pour tous, les colonnes d'apport volontaire!**

### La déchèterie de Canvie

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :  
8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00

Le dernier usager est accepté 10 minutes avant la fermeture

**RAPPEL** : Il vous est rappelé que vous pouvez acheter du compost à la déchèterie de Canvie. Vous pouvez utiliser ce compost comme engrais pour vos platebandes ou pour rempoter vos plantes en pots.

Les déchets acceptés à la déchèterie :



Tous ces déchets doivent être déposés à la déchèterie et **ils ne doivent surtout pas être jetés dans les ordures ménagères** car ils doivent bénéficier d'un traitement spécifique à chaque déchet.

**Certains de ces déchets sont très polluants.**

## Ramassage des sapins de Noël

Dans le cadre de sa compétence Ordures Ménagères, la Communauté de Communes organise la collecte de sapins de Noël dans chaque commune. Ainsi, à Vaudry, le point de collecte sera situé derrière la mairie. L'association Rivières et Bocages assurera le ramassage du 4 au 15 janvier. Ces sapins seront broyés pour faire du paillage.

Plombier - Chauffagiste  
Entreprise **TOULLIER**  
Installateur Salle de Bains

**VIESSMANN**

Installation - Entretien - Dépannage  
Chaudières Fuel - Gaz - Bois  
Énergies renouvelables - Solaire - Pompe à chaleur  
Salle de bains

30, route de Condé - 14500 VAUDRY  
Tél. 02 31 68 48 27 - Fax 02 31 68 67 69  
philippe.toullier@wanadoo.fr

**METALVIRE**  
Menuiserie aluminium/Métallerie  
Serrurerie/Charpente métallique

contactmetalvire@gmail.com  
www.metal-vire.fr  
1, rue Flandres Dunkerque  
14500 VIRE

0231680396

## Nuisances sonores

### LUTTE CONTRE LE BRUIT ET LES ABOIEMENTS DES CHIENS

Suite à plusieurs réclamations, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués, **les dimanches et jours fériés, que de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h.**

Suite à de nombreuses plaintes, nous demandons aux propriétaires de veiller à ce que les chiens ne perturbent pas le voisinage par leurs aboiements et cela notamment pendant l'absence des maîtres !

## Service de Transport : TADAMI



### Un service de transport pratique

Ce service permet de se rendre à Vire pour 4 € l'Aller/Retour. **Et le principe est simple.**

**1. Vous réservez au 02 31 69 68 62** du lundi au vendredi (au plus tard la veille de votre trajet, et avant 16 heures).

**2. Vous êtes pris en charge chez vous,** à votre domicile.

**3. Vous êtes déposé sur Vire, à un point d'arrêt défini** (Aquavire, Centre Commercial le Maupas, Champ de Foire, Clinique, Gare SNCF, Hôpital, Place Sainte-Anne, Parc Commercial la Douitée, Place de Martilly, Porte de Condé, Rue Atlacomulco, Avenue de Bischwiller).

**4. Vous êtes reconduit chez vous,** dans la journée.

Vous pouvez utiliser les services de TADAMI aux horaires de prise en charge suivants :

mardi, mercredi, samedi	de 13h30 à 16h30
vendredi	de 8h00 à 11h30

Les retours à domicile sont possibles jusqu'à 12h00 le matin et 17h30 l'après-midi.

En 2015, 10 Vaudriciens ont fait appel à TADAMI pour un total de 155 trajets.

**N'hésitez pas à profiter de ce service, il est ouvert à tous !**

## Vélos électriques (VIRELOS)

En 2015, 5 habitants de Vaudry ont loué un vélo électrique pour une durée de 1 mois à 1 an ce qui représente une durée de 24 mois de location jusqu'à novembre 2015. Nous vous rappelons que la location pour les Vaudriciens est au même tarif que pour les Virois (la commune de Vaudry a décidé de compenser la différence de prix, soit 150 € engagés à ce jour). Contact au 07.87.97.78.63

**GOSSELIN**  
SARL *PRIMEURS*

**Siège social**  
43 bis route des cascades  
14500 VAUDRY

**Négoce de fruits et légumes**

**ENTREPOT : A SAINTE CECILE - 50800 VILLEDIEU**  
**Tél.: 02 33 61 03 05 - Fax : 02 33 61 39 63**  
e-mail : gosselin.primeurs@orange.fr

**Roger TOULLIER**  
*Quincaillerie - Vaisselle - Bricolage*  
*Droguerie - Dépôt Gaz*  
*Cadeaux*

6, Route de Condé  
**14500 VAUDRY - Tél/Fax : 02 31 68 06 89**





# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i)



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

En 2016, dernière ligne droite !

Le 29 octobre 2015, une étape importante a été franchie. Après presque 4 années de travail, le conseil de communauté a considéré que les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal pouvaient être clôturés, et que le dossier était prêt à être transmis aux institutions, puis à être soumis à l'enquête publique.

En effet, après la reprise en main en 2014 et 2015 de ce dossier par les nouvelles équipes municipales, la période de chantier, dite « d'élaboration » du PLUi, a été officiellement « arrêté » par délibération n°3 du conseil de communauté du 29 octobre 2015, après environ 90 réunions de travail, 3 expositions, 3 réunions publiques, 12 permanences agricoles, et autres contacts avec les acteurs du territoire.

Concrètement, cette étape traduit la volonté des élus de considérer le projet comme abouti. Cela traduit ensuite la volonté politique de le soumettre, de le partager et de le présenter officiellement à l'ensemble des partenaires et des habitants. Et cela à travers deux moyens :

1 – **une période de 3 mois de consultation des partenaires**, qui s'établira jusqu'au 6 février 2016. Pendant ce laps de temps, les services de l'Etat, le conseil régional, le conseil départemental, les chambres consulaires (CCI, chambre des métiers, chambre d'agriculture), le syndicat mixte pour le SCoT du bocage, et d'autres partenaires associés comme le centre régional de la propriété forestière ou l'institut national des appellations d'origine vont devoir rendre à la collectivité un avis officiel sur le projet de PLUi. D'autres commissions, comme le comité régional de l'habitat et de l'hébergement, ou la commission départementale de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers devront également faire part de leurs positions sur des thématiques particulières.

2 – **une enquête publique**, au printemps 2016, pour recueillir l'avis de tout un chacun sur le projet (habitants, acteurs économiques, associatifs, politiques...). Lors de cette enquête publique, qui durera un mois au minimum (et dont les dates précises seront largement diffusées), un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, pourra, au travers de permanences, recueillir les observations et remarques du public. Il disposera ensuite d'une période d'environ 1 mois pour rendre son rapport et son avis sur le projet de PLUi.

Ainsi, ces deux dernières étapes, importantes, vont encore permettre à chacun de s'exprimer sur le PLUi. Elles permettront notamment de mieux comprendre le document d'urbanisme, d'une part, mais aussi, sans doute, d'interroger le projet de PLUi au regard des projets que chacun pourra développer à son niveau.

Par la suite, une synthèse devra être établie avant d'approuver définitivement le projet et le rendre opposable aux autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager...)

Bien entendu, ce PLUi, comme tant d'autres en France, devra savoir s'adapter aux différents projets, publics ou privés, s'ils s'inscrivent dans les objectifs fixés par le projet de territoire, et s'ils contribuent toujours à l'intérêt général. Les élus communautaires, et le service Urbanisme de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour tout autre renseignement.

Plus d'infos : service urbanisme et habitat de la CdC de Vire

urbanisme@cc-vire.fr - 02 31 69 68 62



**Georges LESCOP**  
Architecte D.P.L.G.

7 ter, rue Chénedollé - 14500 VIRE Tél. 02 31 67 69 42  
georges.lescop@wanadoo.fr



**VIMONT**  
SARL

**TERRASSEMENT - DÉMOLITION - ENROCHEMENT**  
**ASSAINISSEMENT - FOURNITURE ET TRANSPORT DE MATÉRIAUX**  
**MAÇONNERIE NEUF ET RÉNOVATION - DIVERS**

25 rés. du Val d'Airie  
14500 VAUDRY  
Tél. 02 31 67 13 55  
Fax 02 31 66 94 87  
Mail : vimontsarl@wanadoo.fr





## PLH : aides habitat 2015

### **Des aides pour financer vos projets d'habitat...N'hésitez plus !**

Dans le cadre d'un Programme Local de l'Habitat, adopté le 4 mars 2013, et afin de favoriser le maintien et le retour des habitants sur son territoire, la Communauté de Communes (CdC) peut aider les particuliers à réaliser leurs projets d'habitat, par le biais de quatre aides spécifiques :

#### **✓ 1<sup>er</sup> volet d'aides : des subventions aux travaux d'amélioration de votre logement**

Inscrite comme l'une des priorités de ce programme, la CdC de Vire a souhaité créer une dynamique de rénovation du parc de logements anciens, par la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'objectif est d'aider à la réhabilitation de 265 logements.

Depuis le 1er juin 2014, et pour une durée de 3 ans, le CDHAT, opérateur choisi par la collectivité, est à votre disposition gratuitement pour :

- Vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre,
- Etablir un plan de financement prévisionnel,
- Monter votre dossier de demande de subvention, en assurer le suivi, jusqu'au versement de l'aide.

#### *Concrètement, à qui s'adressent ces aides ?*

- aux propriétaires occupants (soumis à conditions de ressources)
- aux propriétaires bailleurs (soumis à conditions de location).

#### *Pour quels types de travaux ?*

- Travaux d'économie d'énergie,
- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap,
- Travaux de réhabilitation d'un logement dégradé ou vacant,

Pour bénéficier de ces aides, vos travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt de votre dossier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez rencontrer le CDHAT les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, entre 9h et 12h au siège de la Communauté de Communes ou les contacter au 02 33 75 62 40.

#### **✓ 2<sup>ème</sup> volet d'aides : des subventions au conventionnement des loyers, sans travaux.**

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez sur le territoire intercommunal et vous ne bénéficiez pas d'aides aux travaux dans le cadre de l'OPAH. Une aide de 2000 € peut vous être versée si vous vous engagez à conventionner votre logement, sans conditions de travaux avec l'Anah.

#### *Le conventionnement sans travaux : qu'est ce que c'est ?*

Il s'agit d'une convention qui vous engage à louer votre logement pour une durée minimale de 6 ans à des locataires dont les revenus n'excèdent pas un certain montant et à un niveau de loyer plafonné. En contrepartie, vous bénéficiez d'une déduction fiscale spécifique pouvant aller jusqu'à 60% de vos revenus fonciers bruts.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service urbanisme et habitat de la Communauté de Communes au 02 31 69 68 62.

#### **✓ 3<sup>ème</sup> volet d'aides : des subventions pour devenir propriétaire**

Vous souhaitez devenir propriétaire de votre résidence principale, la Communauté de Communes peut vous aider financièrement à réaliser votre projet.

#### *Qui peut bénéficier de cette aide ?*

Destinée aux primo-accédants, cette aide finance, sous conditions, la construction d'un logement ou l'acquisition d'un logement ancien.

#### *Quelles sont les aides ?*

- 2000 € pour la construction d'un logement (pour bénéficier de cette aide, les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de votre dossier) ;
- 4000 € pour l'achat d'un logement ancien.

#### *Quelles sont les conditions ?*

Pour la construction neuve, votre projet doit respecter les critères suivants : le terrain est situé dans une opération publique (lotissement ou terrains communaux, par exemple) et n'excède pas une surface fixée par la CdC.



## PLH : aides habitat 2015

Par ailleurs, vous devrez bénéficier d'un Prêt à Taux Zéro « + » et justifier d'un emploi sur le territoire intercommunal. Pour l'acquisition d'un logement ancien, votre projet doit être situé en cœur de ville/cœur de bourg et concerner un bien de plus de 15 ans. En outre, vous devrez respecter les plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro « + », réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique et justifier d'un emploi sur le territoire intercommunal.

### ✓ 4<sup>ème</sup> volet d'aides : des subventions pour réaliser des travaux de valorisation de votre façade issue de l'architecture de la reconstruction

Depuis le 29 septembre 2015, une aide a été mise en œuvre afin d'encourager les propriétaires à réaliser des travaux de valorisation de leurs façades, dans le respect des préconisations locales.

Ce volet d'aide prévoit la mise en place de subventions pouvant aller jusqu'à 30 % du montant des travaux dans une limite de 5000 €, financés à raison de : 15 % par la Communauté de Communes et 15 % par la commune concernée, le cas échéant.

*Qui peut bénéficier de ces aides ?*

Les propriétaires ou copropriétaires d'immeubles de la reconstruction, situés dans un périmètre prédéfini sur les communes de Vire et Truttemer le Grand. Les travaux devront concourir à la mise en valeur, la préservation ou la restauration globale de la façade.

**Pour plus d'informations :**

Service urbanisme et habitat de la Communauté de Communes de Vire, 73 rue d'Aunay - VIRE  
urbanisme@cc-vire.fr – Tel : 02 31 69 68 62



## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

En Basse Normandie, une vingtaine de situations d'intoxication au monoxyde de carbone sont signalées chaque année, principalement dans l'habitant.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ▶ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ▶ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- ▶ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- ▶ Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- ▶ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr).

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur les sites [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) (rubrique accidents de la vie courante), [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) et [www.ars.basse-normandie.sante.fr](http://www.ars.basse-normandie.sante.fr).



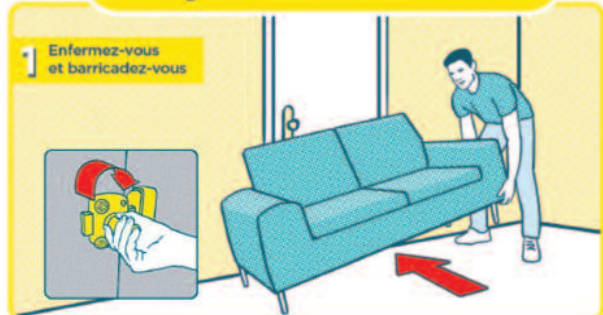
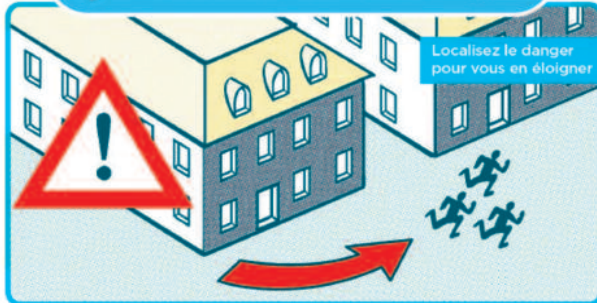
## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

### 2/ SE CACHER



### 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



#### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
  - Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr**

# Tarifs et numéros utiles

## SALLE DES FÊTES

	SANS CUISINE		AVEC CUISINE	
	VAUDRY	EXTÉRIEUR	VAUDRY	EXTÉRIEUR
<b>2 jours - Week-end</b> (Sam + Dim ou J. Fériés)	190 € 47,50 €(1)	250 € 62,50 €(1)	280 € 70,00 €(1)	390 € 97,50 €(1)
<b>1 journée</b> (Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. sauf Jours Fériés)	80 € 20,00 €(1)	110 € 27,50 €(1)	140 € 35,00 €(1)	190 € 47,50 €(1)
<b>1 journée</b> (Sam. ou Dim. ou J. Fériés)	110 € 27,50 €(1)	160 € 40,00 €(1)	190 € 47,50 €(1)	250 € 62,50 €(1)

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	HIVER du 15 Oct. au 15 Avr.	ÉTÉ du 16 Avr. au 14 Oct.
1 Journée	40,00 €	24,00 €
2 Journées	63,00 €	40,00 €

Réunion après inhumation : 50 €

(1) : Arrhes = 25 % du prix de base de location à verser lors de la réservation. A la location de la salle, une caution de 750 € sera demandée.

\* Une journée supplémentaire avant ou après la location, le vendredi ou le lundi (uniquement pendant les mois de juillet et août) :

80 € avec une remise des clés le jeudi à 13h30.

\* Pour une location à partir du vendredi matin 10h00 (toute l'année) : 24 € supplémentaires.

**Pompiers:18**    **Gendarmerie:17**    **S.A.M.U.:15**

Mairie .....	02 31 68 04 17
..... Fax	02 31 68 88 72
École publique de Vaudry .....	02 31 68 90 45
École publique de Roullours .....	02 31 67 78 37
Cantine de Vaudry .....	02 31 67 11 84
Salle des Fêtes de Vaudry .....	02 31 67 32 20
EHPAD de Blon .....	02 31 66 38 00
Presbytère Notre-Dame .....	02 31 68 00 70
Communauté de Communes .....	02 31 69 68 62
Service des Eaux SIAEPA (Dépannage-Abonnement) ..	02 31 66 29 49
Service des Eaux SIAEPA (Urgence) .....	06 07 38 36 84
ERDF (Dépannage) .....	0 972 675 014
GrDF (Dépannage) .....	0 800 473 333
Trésorerie de Vire .....	02 31 68 02 90
Sous-Préfecture .....	02 31 68 08 27
Gendarmerie Vire .....	02 31 59 19 40
Centre Aquavire (Piscine) .....	02 31 66 30 60
CAF - Rue Anne-Morgan .....	02 31 68 04 12
Centre anti-poison .....	02 35 88 44 00
Allo enfance maltraitée .....	N° Vert 119 (appel gratuit)
Drogue - Alcool - Tabac .....	N° Vert 113 (appel gratuit)
Personnes âgées maltraitées .....	3977
SOS Violence .....	N° Vert 0810 55 55 00 (appel gratuit)
APPEL d'URGENCE EUROPÉENNE .....	112

## CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Espace funéraire	Avec caveau, 30 ans	350 €
	Pleine terre, 30 ans	200 €
	Enfant de moins de 10 ans, 30 ans	60 €
Espace cinéraire	Case columbarium pour 2 urnes, 30 ans	800 €
	Case columbarium pour 2 urnes, 15 ans	550 €
	Cave-urne, 30 ans	350 €
	Cave-urne, 15 ans	250 €
	Jardin du souvenir, dispersion sur les galets	60 €

## PROFESSIONS MÉDICALES SUR LA COMMUNE

Cabinet médical .....	02 31 67 99 90
Pharmacie .....	02 31 67 77 10
<b>Cabinet infirmier - 9 route de Tinchebray - Sur rendez-vous</b>	
Infirmier M. AUGRAIN .....	02 31 68 34 65/ 06 87 86 01 85
Infirmière M <sup>me</sup> NORGEOT-GAILLARD .....	02 31 09 46 38
.....	06 19 17 79 93

Formation professionnelle en Basse Normandie

**un seul numéro**

**N° Vert 0 800 05 00 00**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**LE CHOIX FUNÉRAIRE**

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Fleurs et ornements

**AP 25**  
en ZINNIA



**ETS PLESSIS - LETELLIER**  
8, route de Caen - Vire 14500  
02 31 69 47 44

Cycles



**du Bocage**

VENTE ET RÉPARATION

**30, route de Condé/Noireau - 14500 VAUDRY**  
**Tél. 02 31 67 99 04 - Fax 02 31 69 26 20**



# Renseignements Administratifs

PIÈCES DÉSIRÉES	Où S'ADRESSER	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre Date de Naissance vos Noms et Prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de Mariage	Mairie du lieu de Mariage	Indiquer votre Date de Mariage vos Noms et Prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de Décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms (Indiquer le nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Livret de Famille	Mairie du lieu de Mariage	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	Joindre une enveloppe
Reconnaissance	Mairie de son choix (service état civil)	Extrait d'acte de Naissance de l'enfant, Pièce d'identité des personnes qui désirent reconnaître	Gratuit	
Mariage	Mairie où sera célébré le Mariage	Extrait de naissance de - de 3 mois Certificat médical de - de 2 mois pour chacun des époux	Gratuit	Dans tous les cas, s'adresser à l'état civil 1 mois avant la date prévue
Déclaration de Décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat médical de décès	Gratuit	Dans les 24 heures suivant le décès
Certificat d'hérédité	Mairie ou Notaire	Livret de famille 2 témoins		
Passeport <b>Majeur</b> validité 10 Ans  <b>Mineur</b> validité 5 Ans	<u>Mairie de VIRE</u> Les personnes mineures doivent être accompagnées d'un de leurs parents.	<u>MAJEUR</u> : si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée) - 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes justificatif de domicile - timbre fiscale à 86 € - carte d'identité. Si vous ne possédez pas de carte d'identité (ou seulement un ancien modèle cartonné) 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes - justificatif de domicile - timbre fiscale à 86 € - acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale).	<i>Adulte</i> 86 € <i>Mineur de 15 ans et plus</i> 42 € <i>- de 15 ans</i> 17 €	Dans le cas d'un renouvellement, ou pour les Mineurs S'adresser à la mairie de Vire
Documents cadastraux	Mairie, Cadastre		Payant	Consultation ou Copie
Carte d'électeur	Mairie du Domicile	Livret de famille ou carte d'identité (Avoir 18 ans, être de Nationalité Française) + Justificatif de domicile récent	Gratuit	Inscription toute l'année
Extrait de casier judiciaire Bulletin N° 3	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex 02 40 49 08 94	Extrait d'acte de naissance et enveloppe pour le retour	Gratuit	Validité 3 mois
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance du domicile	Livret de Famille ou carte d'identité	Gratuit	
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être apposée aux guichets de la Mairie	Gratuit	
Recensement Service Militaire	Mairie	Livret de famille des parents		
Changement de domicile	Mairie	Livret de famille, carte d'électeur	Gratuit	se présenter à la Mairie à l'arrivée et au départ
Certificat de Concubinage	Tribunal ou Mairie	Les 2 intéressés doivent se présenter avec 2 témoins	Gratuit	

### Carte Nationale d'Identité - Délai 3 semaines - Pièces à fournir : Pour une personne majeure ou personne mineure

#### - 1<sup>ère</sup> Demande

- \* 1 copie d'acte de naissance
- \* 2 photos
- \* 1 justificatif de domicile récent (facture EDF, Eau, Tél., Relevé de compte bancaire...)

#### - Renouvellement (carte plastique)

- \* ancienne carte
- \* 2 photos
- \* 1 justificatif de domicile récent (facture EDF, Eau, Tél., Relevé de compte bancaire...)  
Si carte périmée depuis plus de 2 ans, ajoutez à cette liste :
- \* 1 copie d'acte de naissance

#### - Perte ou vol de la carte

- \* 1 copie d'acte de naissance
  - \* 2 photos
  - \* 1 justificatif de domicile récent (facture EDF, Eau, Tél., Relevé de compte bancaire...)
  - \* 1 timbre fiscal à 25,00 €
  - \* 1 déclaration de perte ou de vol
- La personne concernée par la carte doit passer à la Mairie pour son empreinte et sa signature.  
Pour les personnes mineures, elles doivent être accompagnées d'un de leurs parents.

**Nous demandons à tous les nouveaux habitants de VAUDRY de venir à la Mairie pour s'inscrire sur la liste électorale, avant le 31 Décembre 2015, afin de pouvoir participer aux votes en 2016.**  
**Attention : Pour voter par procuration il faut s'adresser à la Gendarmerie. Nous vous en remercions à l'avance.**

SARL  
**PICHARD-GUILLOIS**

N° ORIAS 08039350

[pichard.guillois@mma.fr](mailto:pichard.guillois@mma.fr)



**Assurances & Placements**

40, rue Saulnerie  
02 31 68 06 55

**VIRE**

9, Rue A. Halbout  
02 31 66 19 19



**Ambulances  
COIRE & LECOUEY**

**24/24 h**

**Ambulances Viroises**

9 bis, route de Caen

**Tél. 02 31 68 04 79**

**Ambulances Le Bénv-Bocage**

Cabinet médical "Les Bruyères"

**Tél. 02 31 67 30 66**

**Froid Commercial - Climatisation  
Pompe à chaleur**

Éric PINEL - Tél. 02 31 68 01 15 - Fax 02 31 67 52 56  
[froid.plus@orange.fr](mailto:froid.plus@orange.fr)

**VIRE Nature**  
Fruits, légumes bio, Épicerie fines, Grand choix de thés, Dépôt de pain,  
compléments alimentaires, Cosmétiques naturels

*Vine Nature* *Bio & Naturel*

Tél. 02 31 68 18 35  
33, rue du Haut Chemin 14500 VIRE

**TEIM**  
DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE DEMAIN

Dépannage  
7 Jours / 7  
02 31 68 36 85

ZI Est  
Avenue de Bischwiller  
BP 40011 - 14501 VIRE CEDEX  
☎ 02 31 68 06 42  
Fax 02 31 67 70 61

**Le Salon**  
Lauranne M.

homme - femme - enfant

Ouverture le lundi après-midi

15, rue du Haut Chemin - VIRE - Tél. 02 31 68 04 88

**LEMA**  
  
**ELECTRICITE**

ÉLECTRICITÉ & DÉPANNAGE  
ALARME VOL & INCENDIE  
CABLAGE RÉSEAUX INFORMATIQUES

8, rue du Valhélrel  
14500 VIRE  
Tél. 02 31 67 25 24 - 06 06 58 10 86  
[lema.electricite@gmail.com](mailto:lema.electricite@gmail.com)

**JAMOTTE**  
**MOTOCULTURE**

**STIHL - ECHO - WOLF - KUBOTA**  
**REMORQUES : LIDER - TORO**  
**QUADS : YAMAHA - CAN-AM**

Route de Caen - 14500 VIRE  
**Tél 02 31 68 80 22**

[www.jamotte-motoculture.com](http://www.jamotte-motoculture.com)  
[jamottes@yahoo.fr](mailto:jamottes@yahoo.fr)

**JACQUES VOQUER**  
VINS & SPIRITUEUX

Port. 06 33 70 98 01  
Tél./Fax. 02 31 67 73 01 14500 VAUDRY  
[jacques.voquer00@orange.fr](mailto:jacques.voquer00@orange.fr)



*Au cœur  
de votre Région*



02 31 66 17 66 **VAUDRY-VIRE**